

Contribution du syndicat CGT Finances Publiques 31 dans le cadre de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du PAYS LAURAGAIS



transmise par courriel à scot.lauragais@orange.fr le 6 juillet 2018

Introduction :

Dans le cadre de la révision du SCOT du Pays Lauragais, une enquête publique est en cours. La CGT Finances Publiques Haute-Garonne, organisation syndicale représentative des personnels, souhaite y apporter sa contribution, afin de conforter et développer l'implantation des Centres des Finances Publiques sur ce territoire.

Cette contribution porte sur la partie Haute-Garonne du PAYS LAURAGAIS (bassins de vie de Lanta-Caraman, Villefranche de Lauragais, Nailloux et Revel).

Elle vise à développer les orientations préconisées par le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) autour du rôle économique et social d'un service public de l'État, au cas particulier celui des Finances Publiques.

Situation actuelle :

À ce jour, quatre Centres des Finances Publiques (CFP) sont implantés sur le PAYS LAURAGAIS (Haute-Garonne) : Caraman-Lanta, Villefranche de Lauragais, Nailloux et Revel. Ces CFP, trésoreries mixtes, gèrent les collectivités locales et le recouvrement de l'impôt des particuliers.

La Direction Régionale des Finances Publiques (DRFiP 31) de Haute-Garonne restructure et menace ces CFP :

- suppression de deux emplois à Caraman-Lanta au 1^{er} septembre 2018 ;
- fermeture du CFP de Nailloux au 1^{er} janvier 2019, avec transfert des compétences vers le CFP de Villefranche de Lauragais.

CONTRIBUTIONS DANS LE CADRE DES ORIENTATIONS DU DOO :

ORIENTATION 1 « modèle d'organisation du territoire »

Dans le cadre de la loi NOTRÉ, les trois communautés de communes de Caraman-Lanta (Cœur Lauragais), de Nailloux (Colaursud) et de Villefranche de Lauragais (Cap Lauragais) ne font plus qu'une depuis le 1^{er} janvier 2017 : Terres du Lauragais.

La DRFiP 31 envisage de ne maintenir, à court terme, qu'une structure par nouvelle intercommunalité, soit une seule pour Terres du Lauragais.

Dans le cadre de la révision du SCOT, il n'est pas prévu de fusion des bassins de vie sur le modèle de la loi NOTRÉ. En effet, les bassins de vie ne répondent pas forcément au découpage institutionnel mais à des réalités de vie au sens large : logement, déplacement, culture, emploi...

La CGT Finances Publiques 31 s'opposait à la loi NOTRÉ.

Nous partageons l'orientation du SCOT d'améliorer les services et mobilités sur l'ensemble du territoire à partir des pôles.

Nos CFP sont actuellement implantés sur chacun des 4 bassins de vie du PAYS LAURAGAIS (31), sur les principaux pôles.

La présence d'un service public de l'État est structurante pour un territoire.

La pertinence du maintien des quatre CFP, de pleine compétence, a donc aussi toute sa place car le service public est un élément constitutif du bassin de vie.

ORIENTATION 2 « accueil des populations et défis démographiques »

À l'horizon 2030, la métropole toulousaine va passer troisième métropole de France et va donc concentrer les potentiels d'emplois et de services. Dans le même temps, les perspectives pour le PAYS LAURAGAIS annoncent une croissance de + 39.000 habitants.

En particulier, les bassins de vie de Lanta-Caraman, Villefranche de Lauragais et Nailloux sont en plein essor démographique depuis 2007.

L'accueil des populations nouvelles doit passer par le développement des services de proximité, des commerces et de l'emploi.

Des arrivants potentiels, avant de s'installer, regardent les infrastructures existantes.

L'implantation de services publics contribue à l'attractivité d'un territoire. Encore une fois, un CFP par bassin de vie est pertinent.

ORIENTATION 6 « gestion des ressources naturelles et prévention »

Un service public de proximité évite des déplacements trop importants de population. Il permet même aux usagers de s'y rendre sans emprunter un moyen de locomotion avec une empreinte carbone.

Cela favorise la réduction des pollutions des sols, de l'air et de l'eau.

ORIENTATION 7 « politique d'emplois »

L'objectif du SCOT est d'accueillir un nombre d'emplois suffisant. Sans entrer dans un débat autour du ratio (emploi/habitant) cible, **les emplois visés doivent être à la fois publics et privés.**

Les quatre CFP du PAYS LAURAGAIS (31) comptabilisent, à eux seuls, 17 emplois.

- CFP Caraman-Lanta : 4 ;
- CFP Villefranche de Lauragais : 5 ;
- CFP Nailloux : 3 ;
- CFP Revel : 5.

C'est sans compter les emplois induits : commerces de proximité, vacataires, personnels du nettoyage, services postaux...

Par ailleurs, sur le PAYS LAURAGAIS, les bassins de vie de Nailloux et Lanta-Caraman connaissent la progression la plus favorable en matière d'emploi. Le lien entre installation d'entreprises et présence de services publics est déjà démontré (l'un ne vient pas sans l'autre). Donc pour garder et développer nos emplois, conservons et renforçons nos services publics.

ORIENTATION 8 « stratégie économique »

La stratégie économique passe, entre autre, par les zones d'activités. Ces dernières vont accueillir demain essentiellement des TPE/PME.

Pour l'aide aux projets de ZAC, le comptable public joue un rôle essentiel de conseil aux collectivités locales. Donner, demain, un comptable public de plein exercice pour chaque bassin de vie permettra un conseil au plus près des décideurs publics.

Il serait nécessaire que dans le cadre de la révision du SCOT, élus, personnels, représentants des personnels et TPE/PME étudient **l'implantation dans le PAYS LAURAGAIS de services des finances publiques à destination des professionnels** (Service Impôt des Entreprises) pour répondre aux questions fiscales relatives à leurs projets et leurs vies quotidiennes.

Il en est de même pour les services des finances publiques répondant aux demandes des agriculteurs.

ORIENTATION 9 « stratégie commerciale »

Le DOO veut soutenir l'activité commerciale locale en favorisant le commerce de proximité en centre-bourg.

Les CFP du PAYS LAURAGAIS (31) accueillent en moyenne sur les quatre dernières années (2014 à 2017) à leurs guichets :

- CFP Caraman-Lanta : 1.600 personnes ;
- CFP Villefranche de Lauragais : 1.800 personnes ;
- CFP Nailloux : 600 personnes ;
- CFP Revel : 2.700 personnes.

Cela représente, en tout, plus de 6.700 personnes qui, potentiellement, fréquenteront en même temps les commerces de proximité.

Dans le cadre de la stratégie commerciale, les services publics de proximité (commerciaux et non) ont un rôle moteur.

ORIENTATION 13 « offre en équipements et services publics »

Afin de doter le territoire d'équipements et services attendus par les habitants, **il est urgent d'avoir un moratoire sur les suppressions des services publics existants, les CFP en particulier.**

Il est urgent d'examiner les besoins de toute la population (ceux qui vivent et/ou qui travaillent sur le bassin de vie, les plus fragiles, ceux qui n'accèdent pas à internet...) afin de rendre le service attendu par cette population. Il est clair que fermer et déplacer un service ne répondra jamais aux besoins des usagers.

ORIENTATION 14 « flux de déplacements »

Le point de vue des usagers des services publics n'est jamais pris en compte dans le cadre de fermeture de services publics. Cela entraîne toujours de nouveaux flux de déplacements.

L'organisation des flux de déplacements dans le cadre du SCOT ne doit pas être subi mais partagé par l'ensemble des acteurs qui impactent le territoire.

Conclusion :

La CGT Finances Publiques 31 a voulu montrer, par cette contribution, l'importance des services publics de proximité et, en particulier, ceux des finances publiques dans le cadre de l'aménagement des territoires.

Même si le CFP de Montgiscard-Baziège ne fait pas partie du PAYS LAURAGAIS, sa fermeture au 1^{er} janvier 2019 entraîne les mêmes réflexions au niveau du territoire du SICOVAL.

Dans le cadre de la révision du SCOT PAYS LAURAGAIS, la CGT Finances Publiques 31 demande, dans un premier temps, un moratoire sur les suppressions et restructurations des CFP.

Plus largement, elle demande que la révision du SCOT PAYS LAURAGAIS intègre une étude sur la structuration, l'implantation et l'organisation de tous les services publics de proximité.

Toulouse, le 6 juillet 2018